

CHRONIQUE DES ASSISES DE

Partage d'idées...

« Rompre avec la propriété... l'énergie de la création! »

Gilles BERHAULT – Président du Comité français pour le développement durable (Comité 21), Président d'ACIDD et conseiller développement durable, direction scientifique de l'Institut Mines Telecom



Au delà d'avoir une Rolex à 50 ans, évidemment être propriétaire de son logement, de sa grande voiture et de son électroménager, c'est le projet de toute une vie porté par l'objectif de la télévision : « vendre du temps de cerveau disponible à Coca Cola »¹. Cela s'est traduit par le développement d'une consommation compulsive: « je stresse... pour me rassurer j'achète, et plus je possède plus je stresse ». Nous connaissons tous les conséquences en termes de qualité de vie, et bien sûr d'environnement, de société, de santé... et même sur le développement d'une économie plus responsable.

Il est très simple de comprendre que le modèle de la propriété nuit, génère une civilisation du jetable et de l'obsolescence. Si votre ordinateur est loué, ce devient l'intérêt de votre fournisseur de le faire durer plus longtemps. Et en plus, il devra mettre en œuvre une maintenance par nature locale. À quand une TVA qui encourage « l'acheteur d'usage » et fait prendre ses responsabilités à I'« acheteur propriétaire » ? C'est aussi directement une question de qualité de vie, d'allégement. Évidemment, il semble plus pratique de posséder une perceuse que d'aller l'emprunter à un voisin ou de la louer. Mais ne pourrait-on pas inventer de nouveaux services de partage, locaux, très créateurs d'emplois ? Internet permet aussi de donner une nouvelle vie à un obiet via le Bon Coin ou eBay. Et c'est une bonne nouvelle pour le climat et l'énergie, si c'est territorialisé. Enfin, des nouvelles générations beaucoup comprennent qu'il n'y a aucune noblesse ou propreté dans l'objet neuf. Que des enfants ont autant de plaisir à recevoir et à jouer avec un jouet d'occasion.

C'est seulement en mettant la culture au cœur de nos sociétés, en renforçant toutes les pratiques artistiques dès le plus jeune âge, en donnant plus de place à l'art et aux émotions, que nous pourrons reprendre en main notre civilisation, mettant le développement durable comme boussole de nos démarches. Cela permettra aussi le rétablissement de la confiance en soi et en l'autre.

Les Assises nationales de l'Énergie 2014, quelques mois après le premier volet du rapport du GIEC et quelques semaines avant le deuxième, auront bien une ambition culturelle et sociétale.

Les solutions sont devant nous et devront toutes s'appuyer sur des démarches multiacteurs. Il est temps de passer de la bonne pratique à la généralisation vers des territoires plus durables sur le plan énergétique. En janvier prochain, nous devrons être très nombreux autour d'une intelligence très collective et coopérative... dans une convivialité toute dunkerquoise!

www.gillesberhault.com

Gilles Berhault interviendra le 30 janvier matin lors du Grand Forum politique qui réunira plus d'une quinzaine de panélistes autour de la question : la loi de transition énergétique sur les rails, qu'en attendons-nous?

Gilles Berhault est l'auteur de « Propriétaire ou artiste ? Manifeste pour une écologie de l'être » (Edition de l'Aube. 2013)

¹ Citation du Président de TF1

À la Une...

Partage d'idées avec Gilles Berhault ... pour une écologie de

Une énergie locale, le bois, pour le chauffage urbain à Lambersart

En Bretagne, les ALEC aident les maîtriser commercants **leurs** consommations énergétiques

Agenda

• Du 4 au 6 décembre

EnerGaïa, salon international des énergies renouvelables

Parc des expositions de Montpellier

• 10 décembre

14^{es} Rencontres parlementaires l'Énergie

Maison de la Chimie – Paris 7^e

• Les 11 et 12 décembre

JADDE, 10^{es} Journées annuelles du Développement Durable et des Entreprises CCI Grand Lille

Le chiffre du mois

Les énergies marines sont porteuses d'espoir : 82 000 emplois à créer d'ici 2030, dont 10 000 pour l'hydrolien.

Pour Jean-Louis Bal, Président du SER « la mise en œuvre pour accélérer le déploiement de l'éolien en mer, mais également de l'hydrolien et, à moyen terme des technologies houlomotrices et ETM, marquerait une étape importante en donnant à notre pays les moyens de ses ambitions »

(source: www.zepros.fr du 15.11.2013, selon rapport publié dans le cadre du DNTE)

Suivez-nous sur



#assisesenergie



À la découverte...

du futur réseau de chaleur de la Ville de Lambersart alimenté à 60 % par une énergie locale : le bois

À l'heure de la rénovation de son réseau de chaleur et à l'arrivée à échéance de certains contrats d'exploitation, la Ville de Lambersart, dans le Nord (28 500 habitants), et le bailleur Vilogia se sont unis dans une démarche ambitieuse, pour non seulement remplacer l'ancienne installation de cogénération -la nouvelle



fonctionne depuis ce 1^{er} novembre-, mais également développer et future chaufferie bois du Pacot étendre le réseau de chaleur urbain à l'échelle de plusieurs quartiers. Signataire de la Convention des Maires, la Ville de Lambersart s'est fixée pour objectif de réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020.

Renouveler les énergies fossiles et assurer le confort des habitants tout en diminuant la facture, tels sont clairement les objectifs du nouveau réseau de chaleur lambersartois qui desservira une chaleur produite à 60 % de biomasse, provenant intégralement de la région, à partir de septembre 2014. Le recours à cette énergie locale permettra d'éviter le rejet de plus de 71 000 tonnes de CO₂ au total, soit l'équivalent de trois années de circulation automobile au sein de la ville. Le réseau de distribution, long de 7,7 kms, desservira des bâtiments municipaux, le patrimoine de Vilogia, des établissements scolaires, de soins et différentes résidences, soit pas moins de 1 600 logements.

C'est grâce à un partenariat particulièrement innovant, un GIP Ville-Bailleur « le GIP Lambersart Énergie 2020 », que le projet a pu voir le jour. COFELY Services, filiale du groupe GDF SUEZ, désigné délégataire de service public, s'est vu concéder la conception des ouvrages (chaufferie bois et pompe à chaleur), la réalisation des travaux, l'exploitation et la maintenance des installations, le financement des travaux, ainsi que la fourniture de chaleur et sa facturation aux usagers.

Une démarche à retrouver le jeudi 30 janvier après-midi dans le Forum « Une énergie locale, le bois, pour le chauffage urbain à Lambersart »

www.cofelyservices-gdfsuez.fr

Les coulisses

Inscription aux 15^{es} Assises nationales de l'Énergie à partir du 4 décembre.

Rendez-vous sur www.assises-energie.net



ECO DUNKERQUE

En signant la Convention des maires pour une énergie locale durable, la ville de Grande-Synthe s'engageait à mettre en œuvre des actions visant à réduire les émissions de CO2 d'au moins 20 % d'ici 2020. Entre la signature ces jours-ci d'une convention avec GDF SUEZ pour la fourniture de gaz vert (biométhane) (qui fait suite à celle signée avec EDF pour la fourniture d'électricité d'origine renouvelable), l'installation en juin de la première éolienne à voile sur le stadium du Littoral et la consommation 100 % électricité renouvelable pour tous les bâtiments publics, c'est pari tenu! La consommation énergétique de la ville est à 53 % d'origine renouvelable et ses émissions de CO₂ sont en diminution de près de 30 % ! Chaufferie collective au bois, panneaux photovoltaïques, toitures végétalisées, récupération d'eau de pluie, la ville de Grande-Synthe multiplie les initiatives, à découvrir dans le cadre des visites organisées en amont des 15^{es} Assises de l'Energie, le mardi 28 et le mercredi 29 janvier 2014 de 14h30 à 18h.

< Eolienne à voile et axe vertical Stadium du Littoral Grande-Synthe

Initiative...

Les ALEC bretonnes aident les commerçants à maitriser leurs consommations électriques

Apporter une réponse globale, durable et collective à la fragilité électrique de la Bretagne, tel est l'objectif clairement affiché par le Pacte électrique breton, co-signé par l'Etat, la Région, l'Ademe, RTE et l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah). Comment ? En déployant massivement les énergies renouvelables, en sécurisant le réseau d'approvisionnement électrique mais aussi et surtout en maitrisant la demande en électricité. C'est dans le cadre de ce dispositif ambitieux et à la demande de l'Ademe, que les six Agences Locales de l'Energie et du Climat bretonnes (Pays de Rennes, Pays de Morlaix, Pays de Brest, Pays du centre Ouest Bretagne, Pays de Saint-Brieuc et Pays de Lorient) ont lancé l'opération « Commerçant éclairé ».



Explications... L'éclairage dans un commerce est primordial pour mettre en valeur les produits et apporter du confort aux clients mais mal maitrisé, il peut s'avérer très couteux et représenter, à lui seul, jusqu'à 67 % de la facture d'électricité ! Sur une période de deux ans, les six ALEC bretonnes s'engagent donc à accompagner, chacune, 30 commercants de leur territoire à réduire leurs consommations d'éclairage. Après avoir établi un prédiagnostic « éclairage » basé sur l'analyse des factures et dressé un état des lieux des équipements existants et des usages, les conseillers « Energie » des ALEC soumettent aux commerçants des propositions techniques d'amélioration de leur éclairage. Celles-ci sont systématiquement accompagnées estimation du coût d'investissement à réaliser et surtout des économies potentielles à venir. Libre à eux ensuite d'engager les travaux ou non! Les appels à candidature viennent d'être lancés dans la plupart des territoires. Avis aux commerçants « éclairés »... Cette opération sera présentée aux Assises de l'énergie sous forme de forum (Forum 34 - 28 janvier 2014 entre 17h30 et 18h30)

CONTACTS PRESSE

ALQUIER Press Office
Tel: 03 20 206 270
Dorothée VILLEZ – d.villez@a-po.fr
Cathy GERVOIS – c.gervois@a-po.fr
Rachel RIANT – r.riant@a-po.fr
Communauté urbaine de Dunkerque
Hélène HUYGHE – helene.huyghe@cud.fr
Tel: 03 28 23 69 27 / 06 84 75 97 36